COMMUNIQUÉ

Nucléaire : RTE consulte le public sur ses scénarios énergétiques de long terme mais le public n'est jamais consulté sur la question fondamentale.

La société Réseau de Transport d'Electricité (RTE), filiale à 50% d'EDF elle-même propriété de l'Etat français à près de 84%, assure une mission de service public pour assurer l'équilibre permanent entre la production et la consommation d'électricité, à l'échelle nationale mais aussi à l'échelle européenne, en se coordonnant avec les autres opérateurs des réseaux interconnectés.

RTE et l'Agence Internationale de l'Energie (AIE), qui dépend de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE), organisent une consultation publique. Celle-ci concerne la poursuite d'une étude, engagée à la demande du gouvernement français, sur les « <u>Conditions et prérequis en matière de faisabilité technique pour un système électrique avec une forte proportion d'énergies renouvelables à l'horizon 2050 ».</u>

Dans le même temps, le gouvernement a demandé à EDF (propriétaire à 50% de RTE, l'autre propriétaire étant la Caisse des Dépôts et Consignations), de se mettre en ordre de marche pour construire 6 nouveaux réacteurs nucléaires EPR,... en attendant mieux et notamment la mise en service de l'EPR de Flamanville bourré de graves malfaçons, par exemple sur le couvercle de cuve fabriqué par Framatome au Creusot. Le 8 décembre 2020 au Creusot, justement, le Président de la République Française a annoncé sa décision de construire un nouveau porte-avions à propulsion nucléaire et de confier la construction de ses réacteurs à... EDF-Framatome.

Pendant que RTE et l'AIE consultent le public pour la suite de l'étude de scénarios énergétiques de long terme, qui n'engagent à rien, le Président annonce des décisions imminentes pour continuer cette folie nucléariste destructrice.

Et l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN), après avoir elle-aussi consulté le public, vient de décider des <u>prescriptions générales permettant à EDF de prolonger de 10 ans l'exploitation de 32 réacteurs</u> ayant atteint ou allant atteindre l'âge canonique.

La partie n'est cependant pas jouée car, pour chaque réacteur concerné, le dossier de sûreté d'EDF devra être soumis à enquête publique et ensuite à l'ASN, qui accordera ou pas son autorisation de prolongation.

En attendant, l'ASN continue d'accorder à EDF des autorisations de déroger aux règles de sûreté pour plusieurs réacteurs affectés de graves défauts. Par exemple, autorisation de mise en service partielle <u>de l'EPR de Flamanville</u> ou encore autorisations de déroger aux règles d'exploitation <u>pour le réacteur N°2 de Flamanville</u> et enfin autorisation, pour <u>le réacteur N°5 de la centrale du Bugey</u>, de « modifier temporairement de manière notable » l'installation en justifiant cette dérogation par son « intérêt pour la sécurité d'approvisionnement en électricité ».

Décisions inacceptables d'un côté et consultations publiques de l'autre sont les deux facettes d'une même arnaque démocratique. RTE et l'ASN, à la demande du gouvernement dont ils dépendent, inversent doublement les rôles. En ne prenant pas les mesures qu'elles devraient prendre, chacune dans son domaine de compétence, et en demandant au public de se prononcer sur des questions techniques complexes, qui ne sont pas a priori de sa compétence, elles donnent l'illusion que la population a son mot à dire sur son avenir alors qu'elle subit les décisions déjà prises sans tenir compte des risques.

Et des risques il y en a!

Celui que fait peser sur nos têtes le nucléaire militaire n'est plus à documenter. Les armes atomiques sont désormais interdites par un traité international (TIAN) que le gouvernement français refuse de signer. Et pour la production nucléaire d'électricité, selon Pierre-Franck Chevet, ancien Président de l'ASN, « un accident grave de réacteur nucléaire est possible partout dans le monde y compris en France ». Les

conséquences sont terribles pour les populations et pour l'avenir des régions qui en ont été victimes comme on l'a constaté à Tchernobyl et à Fukushima. En France elles seraient dramatiques <u>comme l'a chiffré l'IRSN</u> et comme l'a montré une <u>étude récente réalisée par l'Institut Biosphère de Genève</u>.

La seule manière absolument sûre d'éviter un accident grave ou accident majeur de réacteur c'est de le mettre à l'arrêt définitif.

L'ASN, <u>par la voix de son nouveau président</u>, a parfaitement identifié les problèmes. Mais elle ne prend pas les décisions nécessaires, notamment la mise à l'arrêt immédiat des réacteurs qui ne sont pas conformes aux règles de sûreté, par crainte d'un manque d'approvisionnement en électricité. Or cette question n'est pas de la compétence de l'ASN. Son rôle est de prendre les mesures qui s'imposent pour garantir notre sécurité face au risque nucléaire.

Cette sécurité n'est pas garantie et différents sondages sur le nucléaire, <u>militaire</u> et <u>civil</u>, montrent que la majorité des citoyens n'en veulent plus. Les enquêtes menées par l'Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire (IRSN), mettent en évidence que parmi tous les risques industriels actuels, ce sont les centrales nucléaires et les stockages de déchets radioactifs qui sont considérées comme les plus à risque.

Pour répondre à l'inquiétude des citoyens et pour rassurer l'ASN sur ses possibilités d'agir, sans se préoccuper de sécurité d'approvisionnement en électricité, RTE doit étudier le ou les scenarios permettant un arrêt immédiat de la totalité des réacteurs nucléaires français, si la sûreté le nécessite, et garantissant la sécurité d'approvisionnement électrique. En toute logique un tel scénario devrait d'ailleurs être disponible car il n'est pas pensable que la sécurité d'approvisionnement électrique du pays repose sur 56 réacteurs nucléaires vieillissants et qui peuvent être affectés de failles de sécurité étendues à l'ensemble du parc.

La disponibilité d'un scénario de ce type permettrait d'organiser sans arrière-pensée une consultation officielle du public sur la question fondamentale pour laquelle il est seul compétent : voulez-vous l'arrêt de la production d'électricité nucléaire dans les plus brefs délais ?

Pour exiger de RTE l'étude et la publication de scénarios d'arrêt immédiat de la totalité des réacteurs nucléaires, si la sûreté le nécessite, tout en garantissant la sécurité d'approvisionnement en électricité, une cyberaction est en ligne à l'adresse suivante : https://www.cyberacteurs.org/cyberactions/quertefassesontravailpermettantyala-4569.html

Sa signature déclenchera l'envoi automatique d'un message à RTE.